Les réservistes sont partis. — Les 2.319 réservistes du 243e de ligne ont quitté Lille vendredi soir, par les trains de 8 h. 25 et de 9 h. 50.

Ils passeront toute la nuit en chemin de fer et arriveront à la gare de Saint-Esme, à sept kilomètres de Sissonne, les premiers à 5 heures, les autres à 7 heures du matin.

Une foule énorme a accompagné les réservistes, qui, au son de la musique, ont défilé sur le boulevard de la Liberté pour se rendre à la gare Saint-Sauveur, où avait lieu l'embarquement.

Au feu ! — Vendredi matin, à trois heures et demie, une bougie, en se consumant sur une table, mettait le feu à un tapis, chez M. Evrard, cabaretier, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 30. L'incendie fut éteint à l'aide de quelques seaux d'eau.

Glaces brisées. — Des malfaiteurs ont brisé nuitamment deux glaces chez M. Blin, carrossier, rue de Paris, 246.

Abus de confiance. — M. Delabarre, boucher, rue Solférino, 210, prenait il y a trois semaines à son service Jean Plécy, 23 ans.

Cet ouvrier se montra indigne de la confiance de son patron, car il empocha une somme de 150 francs, touchée chez divers clients, et se fit remettre par Mme Deroubaix, lingère, rue de la Bourse, une blouse en dentelles, d'une valeur de 49 francs.

Cet individu, qui a pris la fuite, est recherché par la police.

Vols. — On a arrêté vendredi Marie-Louise Delannoy, 19 ans, rue de Wasemmes, 129, que l'on soupçonne d'avoir dérobé des fers à repasser déposés devant la demeure de M. Pecqueur, serrurier, rue Meureiu, 5. Elle aurait vendu ces fers à un fripier du quartier.

— Depuis quelque temps les ouvriers employés chez M. Malbiau, fabricant, rue Pierre-Legrand, 283, étaient victimes de menus vols. On avait volé successivement deux francs et un franc à M. Edouard Crépin, peintre, rue de Dunkerque, cour Beudaert, et une pipe et un couteau à M. Devoulme.

Vendredi matin, un ouvrier surprit le voleur en flagrant délit et le fit arrêter.

C'est un peintre en voiture, Lucien Dhondt, 18 ans, boulevard du Maréchal-Vaillant, cité Wulveryck. Il a été écroué.

— L'agent de sûreté Jules Werquin a arrêté, vendredi, J.-B. Botel, 51 ans, confiseur, rue Wicar, recherché par M. Delalé pour vol et complicité de vol de bicyclettes.

— On a arrêté Alfred Vanborre, 20 ans, tisserand à Marcq-en-Barœul, qui a dérobé quatre francs dans le comptoir de l'estaminet Soubiras, rue du Buisson, 20.

Sucrez vos Fraises
avec le
SUCRE BEGHIN
Sucre à Fruits en boîtes de 1 kilo et de 500 gr.
041

ROUBAIX

Des âmes fières !!!!

Il y a quelques jours, le nouveau maire de Roubaix perdait sa belle-mère. Celle-ci, morte en chrétienne, eut un service en l'église de sa paroisse ; mais notre illuminé Lebas ne voulut point paraître vis-à-vis du clergé, car il a grand'peur de l'eau bénite : à l'église il s'abstint d'entrer. De tout cela nous n'avons rien à dire : nous n'attendons pas bon exemple au point de vue religieux de celui qui prétend que les enfants appartiennent à l'Etat avant d'appartenir à leurs parents. Mais ce que nous voulons relever, c'est la conduite d'un certain nombre d'employés de la ville, qui voulurent copier l'exemple de leur patron en n'entrant point dans l'église. Pauvres employés ! vous voilà plus domestiqués que le dernier homme de peine de la dernière usine de Roubaix. Vous n'avez pas confiance aux promesses de Lebas, et vous craignez le sort de M. Lescouffe. Peut-être avez-vous raison. En tout cas, votre attitude prouve que vous n'avez point l'âme très fière et aussi que vous reconnaissez que, avec les socialistes, notre ville s'est donné des maîtres qui veulent être flattés servilement.

Mort de M. Emile Eloy

Tout Roubaix a appris hier avec stupeur la mort de M. Emile Eloy-Lecomte, décédé subitement à Paris, ce même jour, vers cinq heures du matin, à l'âge de 49 ans.

Rien ne faisait prévoir un tel dénouement. M. Eloy était parti pour Paris jeudi soir, accompagné de sa dame et de plusieurs membres de sa famille, comptant prendre quelques jours de repos.

Le défunt ne comptait que des sympathies dans notre ville ; d'une bonté proverbiale, il était l'ami de ses principaux employés, le père de son personnel et de ses ouvriers, à qui il ne sut jamais rien refuser. Catholique sincère, il avait la main généreuse pour toutes les œuvres. Dieu, qui récompense le verre d'eau donné en son nom, ne peut manquer de récompenser celui que pleurent aujourd'hui famille, employés et ouvriers.

A Mme Eloy, à ses enfants, à M. Florentin Eloy père, nous offrons, avec nos respectueuses condoléances, l'assurance de nos ferventes prières, et pour leur cher défunt et pour eux.

Société « L'Employé ». — Recette mensuelle le dimanche 2 juin, de 10 h. à midi, au local, 1, rue du Grand-Chemin.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE
OTTON-MOCHE, à LOMME
(PASSE A ROUBAIX, LE **Mardi**)
0300

Préparation Militaire. — « Roubaisienne et Tir national réunis ». — Emploi du temps, Première semaine de Juin. Officier de semaine : Lieutenant P. Renard.

Dimanche 2 : Réunion au Stand des Trois-Ponts, à 7 h. 3/4. — Exercices militaires, de 8 h. à 9 h. Lieutenant Renard ; sergents Williot, Lerouge et Carton. — De 9 h. 1/2 à 11 h., tir à 200 mètres. Capitaine Jacqz.

Lundi 3 : Au siège de l'Aéro-Club, contour St-Martin, cours d'Aérostation. Capitaine Delanoé, MM. Delmasure et Desurmont.

Mardi 4 : Réunion à la « Roubaisienne » à 7 h. 3/4. Gymnastique, de 8 h. à 10 h. MM. J. Plesvaux et Deleporte.

Mercredi 5 et vendredi 7 : Au Manège, rue du Lieutenant-Castelain, cours de cavalerie et d'hippologie. Capitaine M. Bossut, lieutenant J. Motte, maréchal des logis Deschepper, brigadier Lehembre.

Jeudi 6 : Réunion à la « Roubaisienne », à 7 h. 3/4. Cours de topographie, de 8 h. à 9 h.

Pour cadeaux de Première Communion : l'Année Liturgique, édition Mame. — LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

LAYETTES. A la Ville de Roubaix, 33 bis, r. Lannoy. Grande spécialité. Prix sans concurr.
0269-3

Grave accident d'usine. — A la filature de coton de MM. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, un ouvrier, Alphonse Nys, 32 ans, rue Négrier, à Wattrelos, est tombé et a eu le bras droit comprimé entre les deux poulies d'une carde. Le docteur Leplat a constaté qu'il avait eu le bras broyé ; il a ordonné au blessé quatre mois de repos.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Très joli choix de **BOUTTES** pour
1res COMMUNIONS
Thomas Fils, 5, Rue du Priez, Lille
000

du 31 mai 1912

Naissances. — Adrien Vanlaere, rue Turgot, cour Cottenies, 2. — René Desvenain, rue St-Laurent, 33. — Julia Gothals, boulevard de Reims, 48.

Décès. — J.-B. Duthoit, 73 ans, s. p., rue des Fossés, 5. — Ursule Engelbeen, 80 ans, journalière, rue Jean-Bart. — Marie Nivesse, 23 ans, rue Beaurewaert, 129. — Louis Blanchard, 89 ans, s. p., rue Blanchemaille. — Edouard Hebbelinck, 76 ans, id. — Charles Desmarchelier 64 ans, tulliste, id. — Clémence Mordacq, 63 ans, avenue Julien-Lagache. — Henri Becquart, 63 ans, journalier, id. — Arthur Delcourt, 5 ans, rue Bernard, 76, cour Duquennoy, 1.

JAMET, DUFFEREAU et Cie Tous travaux funéraires, 94, Rue de Rivoli, Paris
Succursale : 73 rue, Bd de la Liberté, 1 L.I.L.-L.
0120

WATTRELOS

Soixante-quinzième anniversaire de la Musique Municipale. — L'Administration municipale voulant s'associer à la fête du 75e anniversaire de la Musique municipale et témoigner à la Grande Harmonie et à la Société nationale « Le Choral Nadaud » de Roubaix toute la reconnaissance de la population wattrelosienne pour leur gracieux concours, recevra officiellement à la mairie, dimanche 2 juin, à 8 h. du soir, les dites sociétés.

WATTRELOS. — Des 30 et 31 mai. — Naissances. — Suzanne D'Oogbe, rue de l'Espierre, 60. — Raymonde Lerouge, rue Traversière, 14. Marie Dobbels, hameau du Breuil. — Marcel Brouckaert, rue du Sartel, 17.

Publications. — Arthur Vandevelde, rattacheur, et Céline Demeulemeester, doubleuse. — Henri Duquennoy, apprêteur, et Célestine Dierkens, ménagère. — Jules Benyaïde, chauffeur, et Louise Hubrecht, soigneuse. — Moïse Watteau, tisserand, et Maria Renard, tisserande. — Louis Decourcelle, ouvrière de filature, et Angèle Delit, fileuse. — Ernest Lebbrecht, rattacheur, et Maria Valcke, rattacheuse. — François Paccianus, employé de Préfecture, et Raymonde De Maeyer, s. p.

Décès. — Jules Pennel, 82 ans, s. p., hameau de l'Ile-Marie. — François Duretz, 67 ans, peigneur, rue Nadaud, 32.

ÉLIXIR des PÈRES CHARTREUX « Tarragone ». Cordial Tonique. Digestif. En vente dans bonnes Epiceries et Pharmacies.
060-1

CROIX
CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi. M. A. Telliez, maire, ouvre la séance à 8 h. 45.

Absents : MM. Breton, Gardelle, Chombard. M. Dejans est nommé secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Nomination des Commissions. — Le Conseil procède à l'élection des Commissions :

Finances. — Telliez, Vaneslande, Wittelolle, Bettens, Dubois, Demey, D'Heygre, Chombart, Tirloit, Liétard, Gardelle, Dejans, Decottignies, Desreux, Dejardin, Mazeman, Desbarbieux, Bertin.

Ecoles. — Telliez, Vaneslande, Wittelolle, Bertin, Bettens, Chombart, Dejardin, Demey, D'Heygre, Dubar, Dubois, Gardelle, Inglebert, Liétard, Decottignies, D'Hondt, Mlle.

Eaux et Travaux. — Telliez, Vaneslande, Wittelolle, Dejans, D'Heygre, Deweder, Liétard, Dubar, Bettens, Breton, Chombard, Mesdagh, Tirloit, Doyen, Mazeman, Decottignies.

Fêtes. — Telliez, Vaneslande, Wittelolle, Bettens, Breton, Chombard, Deweder, D'Heygre, Dubois, Gardelle, Inglebert, Liétard, Mesdagh, Tirloit, Dejans, Desbarbieux, Desreux, Mazeman, Mlle, Doyen.

Voirie. — Telliez, Vaneslande, Wittelolle, Bertin, Bettens, Breton, Dejardin, D'Heygre, D'Heygre, Dubar, Liétard, Tirloit, Dejans, Desbarbieux, Desreux, Doyen, Ghesquière, Mazeman.

Scolaire. — Telliez, Vaneslande, Wittelolle, Bertin, Bettens, Bretons, Dejardin, D'Heygre, Dubois, Gardelle, Inglebert, Mesdagh, Tirloit, D'Hondt, Ghesquière, Mlle.

Hygiène. — Telliez, Vaneslande, Wittelolle, Bertin, Breton, D'Heygre, Dubar, Liétard, Mlle, Mesdagh, Mazeman, Tirloit, Doyen, Desreux.

Annexion. — Telliez, Wittelolle, Bertin, Bettens, Chombard, Demey, Deweder, D'Heygre, Desbarbieux, Ghesquière, Decottignies.

Hospice. — MM. Dubar Gustave et Dejardin Octave sont nommés administrateurs-délégués à l'Hospice.

Bureau de Bienfaisance. — MM. Bertin Emile et D'Heygre Fleuris sont nommés administrateurs-délégués au Bureau de Bienfaisance.

M. Decottignies demande la parole pour rappeler l'agression sanglante de la nuit du dimanche à lundi, où un jeune homme a été grièvement blessé à la sortie d'un bal.

M. le Maire répond que l'Administration municipale a déjà mis cette question à l'étude ; elle prendra une décision en tenant compte des intérêts des commerçants et de l'ordre dans la rue.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Accidents de travail. — Henri Dillies, 20 ans, habitant Templeuve, emballeur chez MM. Parent et fils, est tombé sur la tête au cours de son travail. Le docteur Delannay, de Templeuve, a relevé une contusion sérieuse de la région pariéto-temporale droite et prescrit un repos de quinze jours.

— A l'usine de M. Parent et fils, un aide-laineur, Georges Rasson, 14 ans, demeurant à Templeuve (Belgique), a fait une chute contre une caisse d'où entorse au pied droit. Docteur Bernard; 10 jours de repos.

Arrestation d'un expulsé. — Alfred Quevauvillers, 29 ans, originaire de Tournai, expulsé depuis quelques années, a eu la malchance de faire sur les bords du canal la rencontre des gendarmes. Il fut aussitôt appréhendé pour vagabondage et infraction à un arrêté d'expulsion.

Pour ivresse. — Carrier Théophile, 43 ans, demeurant à Leers-Nord, a été rencontré en état d'ivresse au hameau de la Mottelette par les gendarmes de Wattrelos qui lui ont dressé procès-verbal.

LEERS. — Naissance. — Léon Bourgois, au Petit-Tourcoing.

TOURCOING

Une journée mariale. — C'est bien le nom qu'il faudra donner au dimanche 2 juin, dans la paroisse Saint-Christophe. Du matin au soir, on y glorifiera la Très-Sainte-Vierge, sous les vocables les plus chers à nos cœurs de catholiques et de Français.

Les fins connaisseurs ne se sont pas mépris sur le caractère très artistique de la statue de saint Christophe, qui fut érigée à l'entrée du chœur en février dernier. C'est de tous points l'exacte reproduction d'un chef-d'œuvre. Il en appelait un autre que l'on peut désormais admirer à loisir. C'est une statue de la Très-Sainte-Vierge, Mère de Dieu ; Elle sera bénite dimanche au cours de la grand'messe et présentée aux fidèles sous le nom de Notre-Dame de France.

Sans avoir les dimensions nécessairement gigantesques, de la statue due au génie de Bonassieu, placée sur le sommet du Mont-Corneille au Puy-en-Velay, elle en a cependant les traits essentiels. Le vocable est donc justifié. La Vierge drapée dans une ample robe bleu de France, porte le manteau d'or. Son visage est doux et majestueux. Sa tête est couronnée d'un riche diadème. De la main gauche elle tient le sceptre. Sur son bras droit repose l'Enfant-Dieu qui d'un geste bénit et de l'autre supporte le globe du monde. Les traits sont d'une douceur et d'un charme vraiment délicieux.

L'ensemble de l'ouvrage, tout entier taillé dans un bloc de chêne, sobrement polychromé, évoque de très près la Vierge dorée de la cathédrale d'Amiens.

Le soir, à 6 heures, la fête annuelle du train Bleu amènera dans l'église Saint-Christophe des flots de pèlerins. Ils y chanteront et y acclameront Notre-Dame de Lourdes.

Tiers Ordre de Saint-François. — Les Frères et Sœurs sont priés d'offrir les suffrages prescrits par la règle pour le repos de l'âme d'Augustine Duhamel.

La messe mensuelle pour l'œuvre et les lecteurs de la « Croix » sera dite demain dimanche à 5 h., à Notre-Dame. Une instruction sur la « Presse » sera donnée non seulement à la messe de 5 heures, mais encore à celles de 6, 7, 8, 10 et 11 h. 1/2 par M. l'abbé Taquet.

La séance littéraire et dramatique de « Chez nous ». — C'est quelque chose comme son portrait que la revue « Chez nous » offrait à ses lecteurs dans la séance du jeudi 30 mai : on y retrouvait les principaux traits de sa physionomie : les Propos littéraires, le Coin des anciens, la Pensée des autres.

L'occasion de cette séance était le septième anniversaire de la naissance de la revue. Pour une revue, c'est déjà l'âge adulte, et cela mérite d'être fêté.

Les élèves de 3e A. interprétèrent avec aisance et distinction une petite saynète originale : « Ecoliers de France ». La scène se passe en 813, dans une école d'Ax-la-Chapelle. Charlemagne interroge les jeunes élèves et les aide à découvrir quelle serait « l'idéale patrie ». Assez forte pour être respectée, la France a pour mission d'être bienfaisante. Servons la patrie en devenant meilleurs.

Cette première partie était accompagnée d'intermèdes musicaux exécutés par de jeunes élèves qui sont aussi de jeunes prodiges.

D'une salle d'école nous passons dans un campement de bohémiens, chez les « Gitanos » ; ce peuple de forains nomades nous est présenté sous un jour sympathique ; ils cachent sous une rude enveloppe un cœur riche et généreux. Les trois actes de l'opérette furent pleins de gaieté folle et de joyeux entrain.

Enfin, voici le coin des anciens : MM. J. Lefebvre, R. Jenglez et V. Vienne exécutèrent de fines et délicates mélodies de Schubert, des marches entraînantes de Wagner.

Un autre trio d'artistes, MM. Huart frères et Duhayon, firent apprécier leur talent dramatique dans de fins monologues. Surtout ils interprétèrent une comédie-vaudeville de très bon goût : « Le Stradivarius ». Leur jeu expressif et nuancé leur valut de la part de l'auditoire charmé des applaudissements bien mérités.

La séance se termina par une pensée sérieuse : l'exécution du cantique des naufragés du « Titanic » : « Plus près de toi, mon Dieu. »

M. le Supérieur dégagea les leçons de cette réunion : il célébra la simplicité familiale qui unit les lecteurs de la Revue avec ses collaborateurs : il adressa à tous des remerciements et exprima le souhait que l'apparition si appréciée de nos Anciens sur notre scène soit le prélude d'autres succès.

ORFÈVRERIE argent et métal argenté
Ve ROMMENS-VANZEVEREN, 13, Gde-Place
0270

Chorale « Les Volants ». — Demain dimanche, à 11 h. 1/2, répétition générale à la Ruche des Francs.

Concert public. — La fanfare « Les Intimes » et l'orphéon « L'Avenir Lyrique » exécuteront jeudi 6 juin, à 8 h. 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

Fanfare « Les Intimes » : Marche flamande, C. Abeel ; Séville, fantaisie, Montagne.

« Avenir Lyrique » : Paysage provençal, Chillemont ; Beau jour d'été, Saintis.

Fanfare « Les Intimes » : Ouverture fantastique, Govaert ; Gigolette, polka, Bajus.

Réception officielle des gymnastes. — A la suite des succès obtenus par les sociétés de gymnastique l'Union Tourquennoise et la Jeunesse du Blanc-Seau, dans les concours auxquels elles ont pris part, l'Administration municipale se propose de les recevoir officiellement à l'Hôtel de Ville demain dimanche, à 11 h. du matin.

Une mort subite. — Dans l'après-midi de vendredi, vers 4 h. 1/2, Mme Vancauteren, née Fortunée Nuttin, 61 ans, rue de l'Ommelet, 152, à Roubaix, revenait de la Marlière. Dans la rue Achille-Testelin, se sentant indisposée, elle entra chez M. Benoit où quelques instants plus tard elle succombait à une affection cardiaque. Elle avait pu donner l'adresse de son fils qui est chef-trieur chez M. Malard. Celui-ci arrivait peu de temps après et faisait transporter sa mère à son domicile, rue du Caire, 104.

Accidents de travail. — Désiré Vandewaele, 28 ans, menuisier, s'est blessé au bras droit. Docteur Decouvelaere; 20 jours de repos.

— Jérôme Ruysselinck, 14 ans, bâcleur, a eu l'index droit écrasé. Docteur Debuchy; 12 jours de repos.

— En portant un bloc de fonte, Henri Vandaele, 29 ans, mouleur, a fait une chute. Il en est résulté une entorse du poignet gauche. Trois semaines de repos.

— Un peigneur, Alfred Vandeweghe, 26 ans, peigneur, en retirant une mèche à eu l'index gauche entraîné dans des roulpaux. L'ongle et une partie de la phalangette furent arrachés. Le docteur Asris lui a prescrit 3 semaines de repos.

Un sapeur-pompier blessé. — Nous avons relaté l'accident survenu au sapeur-pompier Camille Robbesyn, qui fit une chute de six mètres dans la cour de la caserne.

Le blessé fut transporté à l'hôpital. Son état est des plus satisfaisants. Dans l'après-midi de vendredi il a reçu la visite de MM. Leduc, Vandevenne et Brassard, adjoints au maire.

—(o)—

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING
du 31 mai 1912

Naissances. — Simonne Polvèche, rue du Hainaut, 16. — Andrée Hoste, rue de la Cité, 132. — Alfreda Fack, rue de Verdun, 22. — Julien Vandecasteele, rue de l'Espérance, 32.

Mariage. — Adolphe Gilles, tapissier, et Eugénie Willemyns, frangeuse.

Décès. — Florine Bouceu, 42 ans, s. p., rue Nationale, 122. — Fortunée Nuttin, 61 ans, s. p., rue du Caire, 61.

HALLUIN

Le lock-out chez les maçons. — Nous avons donné hier les explications de Mme Wallart sur les motifs qui lui ont fait rompre le lock-out. L'Union des Entrepreneurs de maçonnerie réplique, aujourd'hui, à Mme Wallart ce qui suit :

Nous nous permettons de faire remarquer qu'il y a erreur dans ce sens que : tous, pendant le temps de chômage, entrepreneurs et fils d'entrepreneurs, avons mis la main aux travaux les plus urgents et ce sur nos chantiers respectifs. Il en fut de même à la maison Wallart, où le contre-maître fit la pose de pierres sur l'un des chantiers de cette maison. Il n'y a donc pas lieu de chercher un prétexte dans le motif que « l'un des entrepreneurs a manqué à son devoir de solidarité en travaillant ».

Un cas de rage ayant été constaté à Menin, M. le maire d'Halluin vient de prendre un arrêté interdisant la circulation des chiens pendant deux mois.

MOUVAUX
CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à huit heures, sous la présidence de M. Gervais Florin, maire. M. Guermonprez est nommé secrétaire.

Il est procédé à la nomination des Commissions municipales. En voici leur composition :

Finances, — Police, — Affaires militaires. — Florin Gervais, Hego Octave, Cartier, Désiré Duhem, Florimond Surmond, Alphonse Vaillant, Prade.

Instruction publique, — Pompiers, — Fêtes. — Gervais Florin, Surmont, Duhem, Blondel, Rozé, Prade, Léonte Léon.

Travaux, — Voirie, — Tramway, — Gaz. — Gervais Florin, Herlin, Cartier, Duhem, Carré, Vanoverberghe, Vaillant et Soen.

Hygiène, — Salubrité publique, — Cimetière. — Gervais Florin, Fresnoy, Leconte, Duhem, Desquiens, Germonprez, Vaillant et Chatelain.

Commission scolaire. — Gervais Florin, Bonduel, Demulder, Duhem, Liebeer François, Georges Félix, Vaillant, Germonprez.

— MM. Alphonse Fresnoy et Georges Félix sont désignés pour être délégués du Conseil à la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance. MM. Fortuné Delval et Amédée Demulder, pour faire partie de la Commission administrative des Hospices.

Compte administratif. — Il est donné connaissance du compte administratif de 1911. Les recettes se sont élevées à 157.923 fr. 97 et les dépenses à 136.582 fr. 07, laissant un excédent de recettes de 21.842 fr. 96.

M. Gervais Florin se livre à une violente attaque contre l'Administration précédente qu'il accuse des plus noirs méfaits, et comme il tient à sa prose il propose aux conseillers de l'afficher sur les murs de la commune, ce qui est adopté.

M. Cartier demande qu'on réunisse la Commission des Finances le plus tôt possible.

Le Maire propose de voter une adresse de sympathie au Président de la République et forme des vœux en faveur de la République laïque et sociale.

Sur ce la séance est levée.

Contraventions. — La police de Mouvaux a dressé contravention à Félix Van Audenhove, 27 ans, demeurant à Wattrelos et à Eugène Samain, 35 ans, demeurant à Bondues, pour avoir pédalé sur un trottoir.

MOUVAUX. — Publications. — Camille Crop, cordonnier et Léa Jasna, couturière. — Ernest Leclercq, employé au Tramways et Césarine Spillebrin, contre-dame à Tourcoing.

RONCQ. — Naissance. — Pascal Lemerse, rue de Lille, 16, au Blanc-Four.

Décès. — Jean Dutilleul, 9 mois, au Blanc-Four.

DOUAI

La traversée de Douai à la nage. — La traversée de Douai à la nage s'annonce dès maintenant comme devant remporter un gros succès.

L'organisation irréprochable de l'épreuve de 1911 ne pouvait manquer de produire son effet et l'annonce pour 1912 d'une réjouissance semblable a stimulé les bonnes volontés.

Déjà les prix affluent au Comité organisateur ; des personnes sportives ont spontanément offert leur concours et des nageurs réputés ont envoyé leur engagement.

Dès que la Commission des Fêtes aura fixé la date de l'épreuve et la somme qu'elle entend y attribuer, le Comité arrêtera définitivement le règlement et l'attribution des récompenses.

Marché d'affrètement. — Voici les cours de frêt pratiqués au Marché d'affrètement du vendredi 31 mai :

Pour Roanne, 10 fr. ; Paris, 4,75 ; Nancy, 5,75 ; Saint-Dizier, 4,75 ; Reims, 3,50 ; Chauny, 2,50 ; Saint-Quentin, 6 fr. ; Amiens, 3,25; Cambrai, 1,50 ; Dunkerque-Bassins, 1,60 ; Roubaix, 1,40 ; Lille, 1,20 ; Gand, 3 fr. ; Bruxelles, 3 fr.

Nouvelle augmentation de 0,25 pour Paris, Nancy, Saint-Dizier.

Dépêches de la Nuit

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

LES AFFAIRES MAROCAINES

A la commission des affaires extérieures, le président du conseil a fait une longue communication sur le traité de protectorat ainsi qu'un exposé sur les conditions dans lesquelles il avait été signé.

Il a en outre donné lecture de deux lettres explicatives qui accompagnent le traité.

Ces lettres n'ont aucun caractère international, car elles concernent exclusivement les rapports personnels du sultan avec le gouvernement français.

Il y est question de l'abdication éventuelle du sultan, de la désignation de son successeur, de la liste civile du souverain, du partage de ses biens, des conditions de ses déplacements, etc.

Interrogé sur la situation présente au Maroc, M. Poincaré a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter aux dépêches du général Lyautey, qui ont été publiées.

Il a ajouté qu'il avait toute confiance en cet officier général **« pour réparer les erreurs du passé et pour l'institution d'un nouveau régime au Maroc ».**

En réponse à une question qui concernait l'abdication du sultan, M. Poincaré a déclaré que Moulay-Hafid avait eu quelque velléité de se retirer, mais qu'il a promis au général Lyautey de ne plus parler de son abdication.

AU MAROC

Paris. — L'adjudant Bourdu, du 4e tirailleurs algériens, blessé le 26 mai à l'attaque de Fez, est inscrit d'office au tableau de concours pour la Légion d'honneur.

LA SITUATION A FEZ

Fez, 31 mai. — Le blocus s'accentue, mais la défense de la ville est assurée. On prépare une colonne pour prendre l'offensive.

Sefrou a repoussé hier deux attaques et les Français ont infligé des pertes sérieuses à l'ennemi.

RECONNAISSANCE ATTAQUÉE

Sefrou. — Une reconnaissance partie de Sefrou le 28, pour visiter les postes dans un rayon de 10 à 12 kilomètres à l'Est de la capitale, a été attaquée par la tribu des Ait-Youssi.

L'ennemi a été repoussé à la suite d'un long engagement.

Nous avons eu un chérifien tué, 19 blessés, dont 4 coloniaux, 7 sénégalais et 5 chérifiens.

DEUX GOUMS ATTAQUÉS

Oudjda, 31 mai. — Suivant des bruits parvenus ici, mais non encore confirmés, les deux goums fournis au corps d'observation de la Moulouya par les régions de Martintreg et d'Abrerkan auraient été attaqués par les marocains entre Merada et Frichissa.

Au cours de l'engagement plusieurs goumiers auraient été tués ou seraient disparus. Les deux caïds chefs seraient du nombre des disparus.

Les Négociations Franco-Espagnoles

Madrid. — Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont assisté à la réception diplomatique hebdomadaire du ministère des affaires étrangères. Ils se sont retirés ensemble.

Un vieillard assassiné

Montdidier. — A Erchel, M. Médard Frison, 70 ans, cultivateur, a été trouvé assassiné. Le vol fut, croit-on, le mobile du crime

Les BANDITS en AUTO

Paris. — M. Gilbert a longuement interrogé Carouy vendredi après-midi. L'interrogatoire, d'ailleurs sans grand intérêt, a d'abord roulé sur toute l'existence du bandit.

Puis le juge a confronté Carouy avec Detwiller qui prétendait avoir reçu du bandit une obligation volée, en paiement d'une somme prêtée.

Detwiller est revenu sur ses déclarations primitives : « Carouy, dit-il, m'a bien emprunté 100 francs, mais c'est d'un autre camarade que j'ai reçu l'obligation ».

Carouy nie d'ailleurs cet emprunt.

Nos dirigeables

Issy-les-Moulineaux. — Le dirigeable « Clément-Bayard », ayant à bord 15 personnes, est arrivé à 9 h. 05 du soir, venant de la Motte-Breuil, d'où il était parti à 6 h. 30.

L'atterrissage a été difficile, en raison de la foule qui encombrait le champ.

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai !
0262

La Grève des Dockers
A LONDRES

Londres. — Deux mille dockers ont travaillé vendredi. On ne pourra savoir qu'aujourd'hui après la réunion du directoire de la fédération des transports si les chefs des grévistes auront réussi à transformer la grève en grève nationale.

Mais il continue à paraître certain que les chauffeurs et les marins déclareront que le moment ne leur semble pas favorable. D'ailleurs les fonds du syndicat sont en baisse.

Il est donc probable que les dockers accepteront la proposition du gouvernement d'établir un bureau de conciliation.

LA GUERRE ITALO-TURQUE

Smyrne. — La police a arrêté plusieurs italiens, bien qu'ils fussent autorisés à rester. Sur l'intervention du consulat allemand ils ont été remis en liberté.

TROUBLES A CHYPRE

Athènes. — On mande de Chypre que les musulmans, se croyant encouragés par les derniers événements, auraient attaqué les élèves du collège grec de Leucosie.

A Limasson, trois turcs ayant blessé deux chrétiens, une rixe s'ensuivit. Un musulman a été tué, 8 grecs blessés.

La police anglaise serait intervenue en tirant contre les chrétiens, qui auraient eu 3 tués et 20 blessés.

La loi martiale a été proclamée. 1.150 soldats anglais ont été envoyés d'Alexandrie.

PETITES DEPECHES

Londres. — On mande de Sherness qu'à la suite d'une collision avec un remorqueur, le torpilleur n° 6 ayant une large avarie aux soutes et au-dessus de la ligne de flottaison, a dû être placé en cale sèche.

ANISETTE SUPERFINE
MARIE BRIZARD
CURAÇAO, CHERRY-BRANDY
0270

VALENCIENNES

La procession du 9 juin. — Le Maire vient de prendre l'arrêté suivant :

Vu la lettre en date du 29 mai courant aux termes de laquelle M. le Doyen de l'église St-Nicolas sollicite l'autorisation de faire sortir en Ville la procession générale des paroisses le dimanche 9 juin prochain.

Vu les articles 91, 94 et 97 de la loi du 5 avril 1884.

Vu l'arrêté de notre prédécesseur en date du 7 août 1907,

Arrêtons :

Article 1er. — Est autorisée la circulation en Ville de la procession du 9 juin.

Art. 2. — Ce cortège devra suivre l'itinéraire ci-après duquel il ne devra pas s'écarter : Départ de St-Nicolas vers 10 h. 1/4, rue de Paris, place d'Armes, rues du Quesnoy, Delseaux, d'Outreman, place des Viviers, rue Capron, rue de Paris.

Art. 3. — Toute cérémonie du culte et tout exercice religieux sont interdits hors des édifices consacrés au culte.

Art. 4. — Il est interdit au public et aux manifestants de se livrer à aucun acte de nature à troubler l'ordre.

Art. 5. — M. le Commissaire central de police est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

HASNON

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans une ferme appartenant à M. Henri Monier, au hameau de Grand-Bray. Une partie de la toiture est tombée et le foin qu'elle se trouvait dans le grenier ainsi que du linge, est brûlé.

Les pertes sont évaluées à 600 francs, couvertes par une assurance.

CAMBRAI

ROMERIES

Un pauvre ménage. — En l'absence de la dame Poirette-Costera, qui vit séparée de son mari, ce dernier brisa deux carreaux à une fenêtre, entra et enleva le mobilier, ainsi que le linge qui se trouvaient dans la maison. Plainte a été déposée par l'épouse.

TROISVILLES

Accident de vélo. — Senaux Eugène, 17 ans, marchand de journaux, demeurant à Troisvilles, passait en vélo à Inchy, rue de Vienly, quand il fut heurté par un autre vélocipédiste, Eugène Saint-Denis, d'Inchy. Senaux fit une chute si malheureuse, qu'il se fracturait la clavicule droite et un os du bassin.

Nous commencerons

le 19 juin

la publication d'un nouveau feuilleton,

La Fée du Val André

L'auteur, Mme de Harcolt, n'a cessé de connaître depuis vingt ans les plus enviables triomphes littéraires.

C'est dans la pleine maturité de son talent qu'elle vient d'écrire

la Fée du Val André

où elle a mis le meilleur de son cœur et toute l'ardeur de sa foi.

Ces pages poignantes posent l'un des problèmes qui passionnent le plus les gens de cœur à notre époque. Une force au monde est-elle capable d'apaiser les haines sociales qui déchirent les familles et bouleversent la société ?

La Fée du Val André

l'héroïne si attrayante du roman, armée de sa bonté chrétienne et de son charme virginal, entreprendra cette lutte singulièrement dramatique.

En sortira-t-elle victorieuse et au prix de quelles souffrances ? C'est l'énigme qui tiendra nos lecteurs et nos lectrices en haleine jusqu'à la dernière ligne de

la Fée du Val André

BOURSE DE BRUXELLES
DU 31 MAI 1912

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 %, 2e série	86 50	86 90
Bruxelles 1902, 2,50 %	92 —	91 50
Bruxelles 1905, 2 % lib.	78 —	78 75
Anvers 1887, 2,50 %	— —	— —
Anvers 1903, 2 %	79 50	80 —
Gand, 2 %	70 —	69 50
Liège 1860 3 %	— —	130 —
Liège 1897 2 %	— —	69 25
Liège 1905, 2 %	75 75	76 —
Congo lots 1888	79 75	80 —
CHARBONNAGES		
Abhioz et Bon F.	860 —	870 —
Ameroeœur (mars 10)	— —	— —
Anderlues (30 septemb. 10)	905 —	920 —
Bernissart (1er avril 10)	600 —	595 —
Bois-d'Avroy (4 avril 10)	— —	910 —
Bois Saint-Ghislain, act. pr.	90 —	92 50
B.-E. Lambusart (2 nov. 1910)	— —	— —
Borinage Central (2 nov. 09)	— —	— —
Charb. belge (15 avril 09)	447 50	458 —
Chevalière à Dour (2 mai 10)	1775 —	1760 —
Ce Furstemberg p., 1 mai 10	— —	195 —
Ce Furstemberg n., 1 mai 09	101 —	101 50
Concorde (1er mai 10)	1820 —	1860 —
Couchant du Flénu 1 av. 09	65 50	95 —
Courcelles Nord (1er mai 10)	— —	— —
Espérance B.-F. (2 août 10)	735 —	740 —
Fontaine Lévêque (2 mai 10)	— —	3535 —
Gouffre (14 avril 1910)	1800 —	1805 —
Grand Buisson (3 janv. 11)	— —